



Le Maire  
*Député*  
*des Hauts-de-Seine*

Chaville, le 31 mars 2009

*Chers Chavillais, chers Chavillois,*

Alors que la nouvelle municipalité achève sa première année de mandat et que notre pays subit les effets encore incertains d'une grave crise mondiale, je tiens à m'adresser aujourd'hui à chacune et chacun d'entre vous pour vous éclairer, sans détour, sur la situation de notre commune et vous livrer le langage de la responsabilité.

Le budget de notre ville pour 2009 est désormais adopté. A la différence de celui de l'année précédente, élaboré et voté par l'ancienne majorité, il s'agit d'un budget de vérité et de transparence qui tourne le dos au passé, engage résolument le redressement financier de la commune et met Chaville sur la voie de l'avenir.

- Le budget 2008, voté en décembre 2007, était insincère, en équilibre illusoire. Il masquait un déficit réel de plus d'un million d'euros, soit 10 points de fiscalité.
- Aucune limite n'était mise à la dérive des dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général augmentant chaque année dans des proportions incompatibles avec les réalités de la commune.
- A la fin de 2008, la dette accumulée par une gestion hasardeuse s'élève à plus de 19 millions d'euros, avec un remboursement contraignant la ville jusqu'en 2029.
- L'épargne nécessaire au remboursement du capital de cette dette grossissant d'année en année était inexistante et la capacité d'autofinancement nette se trouvait même négative.
- Les autorisations de programme correspondant aux deux grands projets d'équipements publics du groupe scolaire et de la MJC/Pégase, ouvertes pour un coût total de 26 millions d'euros n'étaient compensées par aucun financement.
- La charge financière des terrains acquis dans le centre-ville était entièrement portée par la commune.

.../...

- La ville avait consenti à l'aménageur du centre-ville des avances importantes dans un cadre de gestion particulièrement opaque.
- Dans les dernières semaines de sa gestion, la municipalité précédente avait alourdi la dette avec l'acquisition, pour 2,8 millions d'euros, de la « petite maison blanche » du pavé des Gardes.
- Enfin, le jugement condamnant la ville, pour l'attribution d'un permis de construire illégal en 2004, à verser 340 000 euros, n'avait pas été provisionné, même pour un centime !

Il fallait stopper cette hémorragie et se donner les moyens du redressement. Malgré la difficulté, identifiant peu à peu les problèmes, l'actuelle municipalité, décidée à réussir, a relevé le gant.

Tandis que la crise économique menace les ressources de la ville, en particulier celles issues des droits de mutation immobilière, la nouvelle municipalité s'est mobilisée, tout au long de l'année écoulée, pour éviter à la commune le désastre et la mise sous tutelle.

La dérive des dépenses de fonctionnement a ainsi pu être stoppée, l'exécution budgétaire 2008 se soldant par un résultat positif.

Le nouveau groupe scolaire a cependant dû être engagé. Il pèse à lui seul 16 millions d'euros.

La priorité que j'ai donc donnée au budget 2009 est d'écarter sur le long terme tout risque de déficit de fonctionnement et de restaurer la capacité d'autofinancement de la ville.

La qualité et le niveau des prestations du service public, en particulier celles qui concernent les enfants, la jeunesse, les personnes âgées, et les personnes en difficulté, seront maintenus. Les subventions aux associations sont inchangées d'une année sur l'autre. Ce choix implique non seulement la maîtrise des dépenses de fonctionnement général mais aussi, dans un délai de deux ans, une véritable révision des politiques municipales. Cette démarche volontariste, dans laquelle la municipalité et les services se sont clairement engagés, peut seule assurer aux finances chavilloises un avenir serein sur le long terme et permettre de retrouver une capacité d'épargne positive.

Elle ne peut cependant trouver son plein effet immédiatement, les charges de personnel (13 millions d'euros) étant très rigides et évoluant au rythme de l'ancienneté et des carrières.

Il faut par ailleurs financer les incontournables dépenses d'équipement consacrées pour l'essentiel à la construction du groupe scolaire et aux travaux dans les autres écoles et à l'Atrium, en évitant au maximum le recours à l'emprunt.

La cession d'actifs fonciers se fera progressivement, venant abonder la section d'investissement, écartant ainsi l'alourdissement d'une charge de remboursement de la dette (capital + intérêts) qui est, en 2009, d'1,8 million d'euros.

J'ai de plus sollicité et obtenu des subventions exceptionnelles de l'Etat qui nous aideront, chaque année, à réaliser les investissements nécessaires à l'avenir de la commune.

L'audit réalisé par KPMG et rendu public à l'automne dernier a donné lieu à un débat lors du conseil municipal du 8 décembre dernier. Les chiffres qu'il révélait étaient incontestables et, d'ailleurs, incontestés. Le besoin de financement de la ville se montait, selon cet audit, à 3 millions d'euros, soit 30 points de fiscalité ! Pour la seule année 2009, la préparation du budget, le plus serré possible, révélait que le déficit prévisionnel de fonctionnement ne pouvait être inférieur à 700 000 €, auxquels s'ajoutait le remboursement du capital de la dette pour 1,13 M €.

Une augmentation de 30 % de la fiscalité, m'a cependant paru, comme à la municipalité, insupportable, quel que soit l'impératif de solder les comptes du passé.

En engageant résolument la démarche de maîtrise des dépenses et de cession d'actifs fonciers, nous sommes parvenus à limiter la hausse de la fiscalité à 15 %, avec la ferme volonté de la limiter dans le temps, puis de la réduire.

Je suis conscient de l'effort exceptionnel que je suis amené à vous demander d'accomplir, alors même que notre pays vit des circonstances difficiles et que certains d'entre vous sont déjà fragilisés par la crise. Mais il en va de la survie même du service public communal. Le remboursement de la dette va ainsi être garanti et les équipements engagés financés.

Le redressement de la ville est à ce prix et nous pouvons désormais envisager l'avenir avec confiance, tournant définitivement la page d'une gestion hasardeuse.

Dans l'épreuve, la municipalité manifeste sa volonté et sa solidarité. L'ensemble des services municipaux se mobilise pour le succès des objectifs qui leur ont été fixés.

J'en remercie chaleureusement le personnel communal, qui m'accompagne dans cette tâche difficile.

Je sais enfin que je peux compter, au-delà des vaines polémiques, sur la confiance d'une large majorité d'entre vous. Croyez bien que je vous en sais gré.

*Avec mes sentiments dévoués.*



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville  
Député des Hauts-de-Seine